

Décision

Générale

colonial

Décision n° 38-406-1930 Indemnités

n° 38-406-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 septembre 1930

Numéro JO
n° 406 du 30/09/1930

Date du numéro
30 septembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

il est alloué à M. Verger, lieutenant de port, en conformité de l'arrêté du 27 août 1920, une indemnité mensuelle forfaitaire de 350 francs, pour usage, pour les besoins de ses fonctions, de sa voiture automobile, à compter du 1er septembre 1930. Cette indemnité sera mandatée à l'intéresss en fin de chaque mois sur attestation délivrée par le chef du service des Travaux pulics.